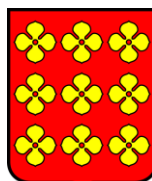


# Le plan mercredi de la commune de Drefféac.

2024-2026

Annexe 1



# SOMMAIRE

## Le plan mercredi de la commune de Drefféac 2024-2026

### Introduction

1/ Données Générales.....p.3-4

2/ Objectifs visés.....p.4-8

3/ Modalités d'intervention du personnel.....p.8-9

4/ Les locaux.....p.9

5/ Les partenaires .....p.10

6/ Evaluation du Plan Mercredi sur les trois dernières années et perspectives à venir.....p.11-14

7 / Les objectifs à venir et les moyens d'évaluation.....p.15-17

Pièce jointe 1 : programme des activités du plan mercredi année 2020-2021

Pièce-jointe 2 : programme des activités du plan mercredi année 2021-2022

Pièce-jointe 3 : programme des activités du plan mercredi année 2022-2023

# ANNEXE 1

## Le plan mercredi en accueil de loisirs périscolaire

### Introduction

Depuis 2018, la commune de Drefféac est labellisée « Plan Mercredi ». Ce label est conventionné avec le Préfet du département, le Directeur de la CAF et le directeur de l'Education Nationale. Proposée pendant l'accueil du mercredi, cette offre de qualité doit répondre à la charte qualité « Plan mercredi » et être intégrée dans un projet éducatif territorial.

La charte qualité « plan mercredi » invite à structurer l'accueil de loisirs du mercredi autour de 4 axes :

- l'articulation des activités périscolaires avec les enseignements
- l'accessibilité et l'inclusion de tous les enfants
- l'ancrage du projet dans le territoire
- la qualité des activités

La durée du Plan Mercredi s'articule sur la même échéance que celle du PEDT.

### 1. Données Générales :

- **Coordonnées de la structure**

L'accueil collectif des enfants dans le cadre du Plan Mercredi se déroule au sein du centre de loisirs des Super-Héros.

Adresse : 1 rue du Chêne 44530 Drefféac

Mail : [alsh@mairie-dreffec.fr](mailto:alsh@mairie-dreffec.fr)

Téléphone : 02.40.70.95.61



- **Les correspondants**

**Monsieur JOUNY Philippe** – Maire de la commune  
philippe.jouny@mairie-dreffeac.fr

**Mme LAMACQ Valérie** – Adjointe aux affaires scolaires et périscolaires  
lamacq.valexav@gmail.com

**Mme BORELLI Manuella** – Coordinatrice enfance  
enfance@mairie-dreffeac.fr  
☎ 02.40.66.90.40

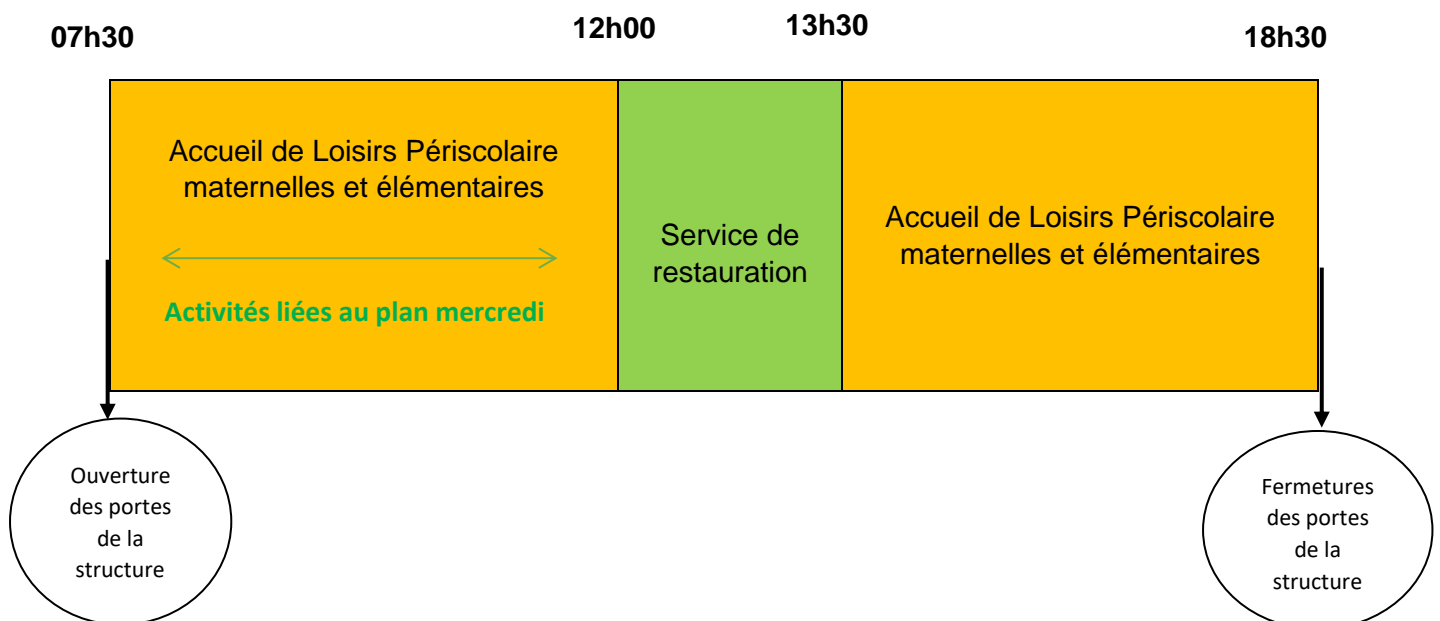
- **Public concerné**

Tous les enfants de la commune et de l'intercommunalité âgés de 3 à 11 ans.

La capacité d'accueil de la structure ne peut pas excéder 67 places.

Afin d'accueillir au mieux les enfants en fonction des activités proposées et du nombre d'animateurs présents, le nombre de places ouvertes est le suivant :

- Enfants de moins de 6 ans : 20 places
- Enfants de 7 à 11 ans : 28 places



## 2. Objectifs visés :

- **La complémentarité et la cohérence éducatives des différents temps de l'enfant**

- ✚ Mise en cohérence du projet d'école et du projet pédagogique de l'accueil périscolaire du mercredi :

Chaque année, l'accueil périscolaire du mercredi suit l'axe de travail choisi par l'école. Cet axe

permet de proposer aux enfants des activités sur le même thème d'une façon ludique et créative.

#### Collaboration équipe enseignante/équipe d'animation :

L'équipe d'animation prend contact avec la direction de l'école afin de connaître leur projet annuel pour pouvoir proposer des activités en lien avec le thème retenu. Une collaboration de qualité est essentielle. L'école est informée par mail des activités proposées aux enfants sous forme de planning. L'école se charge également de distribuer les flyers d'informations aux familles dans les cahiers de liaison des élèves.

#### • **L'accueil de tous les publics**

##### L'inclusion des enfants en situation de handicap :

Les enfants en situation de handicap reconnus et/ou en cours de reconnaissance, les enfants ayant des besoins particuliers sont accueillis à l'accueil périscolaire avec un encadrement spécifique lorsque la situation l'exige.

La municipalité se fixe pour objectif de développer la formation du personnel en lien avec la connaissance du handicap pour permettre la mise en place d'activités accessibles pour les enfants. Selon les besoins, une aide de l'IME (Institut Médico Educatif de Saint-Nazaire) peut être apportée pour l'accueil des enfants. Une convention bipartite est signée en 2023 entre l'association Handisup et la commune. Les objectifs de cette démarche sont les suivants :

- Formaliser la stratégie d'accueil inclusif de la Commune de Drefféac ;
- Structurer et organiser la déclinaison de cette stratégie, en s'appuyant sur la lignée hiérarchique de la Commune de Drefféac ;
- Renforcer les compétences des ACM du territoire pour garantir l'accueil et la participation des enfants en situation de handicap ;
- Accompagner l'équipe pour assurer un accueil effectif et immédiat des enfants qui la sollicitent.

##### Développement de la mixité sociale :

Pour développer la mixité sociale, des projets entre l'accueil périscolaire du mercredi et le service jeunesse intercommunal sont mis en place tout au long de l'année, tels que des rencontres autour de journées à thème, des rencontres sportives et des rencontres artistiques et culturelles.

La municipalité met en place une tarification selon le quotient familial pour permettre l'accès à tous les enfants de la commune. Le coût des activités proposées est inclus dans le montant journalier facturé aux familles. Les familles ne supportent pas financièrement le coût monétaire de certaines visites ou interventions nécessitant un investissement communal important.

##### Mise en place d'une politique d'information des familles :

La commune de Drefféac met à disposition les informations concernant le temps périscolaire du mercredi sur le site internet de la commune.

Les familles peuvent consulter la tarification, le règlement intérieur, le projet pédagogique ainsi que les programmes d'activités.

Une fois par an, au moins un évènement est organisé au sein de la structure à destination des enfants, de leurs parents ainsi que des partenaires. Cet évènement a pour objectif de développer le lien avec les familles et de favoriser la connaissance des actions mises en place

au sein de l'accueil périscolaire du mercredi (ex : animation en faveur du Téléthon, collation en fin d'année scolaire, spectacles...)

- **Mise en valeur de la richesse des territoires :**

- ✚ Découverte du territoire, des institutions, de l'environnement naturel, du patrimoine historique et culturel :

Tout au long de l'année, l'accueil mercredi périscolaire propose des sorties ayant pour objectif de découvrir la commune.

Un cycle d'activités est mis en place à destination des enfants sur la thématique de la nature. Ce cycle d'activités se termine par un temps fort dans un site naturel de la commune. Prenons l'exemple du site des Landes de Bilais à Drefféac qui se veut être régulièrement le cadre réservé à la découverte de la faune et la flore du territoire.

- ✚ Construction de partenariats avec les établissements culturels :

Un cycle d'activité sur le thème des arts est mis en place à destination des enfants. Ce cycle d'activité se clôture avec une rencontre avec l'un des partenaires culturels qui pourra être la bibliothèque intercommunale, le cinéma associatif la Bobine, la projection d'un documentaire ou d'un film dans une salle de spectacles.....

- ✚ Implication des habitants dans les projets pédagogiques :

Les associations de la commune sont impliquées dans la mise en place de cycle d'activités notamment dans des projets ponctuels tels que des projets avec l'association « outil en main ». Le jardin partagé de la commune est également un lieu de rencontre intergénérationnel où les enfants ont une parcelle à entretenir au même titre que les bénévoles qui font vivre ce lieu.

- **Le développement d'activités éducatives de qualité**

- ✚ En parallèle des activités ludiques et éducatives programmées dans le cadre de projet d'animation, la commune de Drefféac met en place des mercredis thématiques qui se déclinent en cycle d'activité :

- Les mercredis thématiques Sport
- Les mercredis thématiques Culture
- Les mercredis thématiques Nature

Les cycles d'activités s'appuient sur un partenariat avec le tissu associatif local pour la mise en place de projets sportifs, culturels et naturels.

La municipalité souhaite enrichir l'offre du mercredi en faisant intervenir des professionnels sur les activités et proposer des activités nouvelles à destination des enfants. Un budget communal est également alloué pour le renouvellement de matériel sportif et du matériel de loisirs créatifs.

## LES MERCREDIS SPORTIFS

Les sports collectifs et la découverte de nouvelles pratiques sportives.

Un cycle de 10 séances est prévu sur une année



Mise en avant des compétences spécifiques des animateurs et interventions d'associations sportives locales (foot, basket, badminton, randonnée, golf, baseball...)

**Public concerné :** Enfants de 3 à 11 ans inscrits à l'accueil périscolaire du mercredi

**Objectifs :** Permettre aux enfants de pratiquer des nouveaux sports. Favoriser l'esprit d'équipe et la cohésion de groupes.

**Partenariat :** Les associations et les clubs sportifs de l'intercommunalité

**Exemples de projets menés :** ateliers cirque (jonglage, tour de magie...) avec une visite de chapiteau. Découverte du football freestyle avec un ancien champion de France. Initiation au kind-ball et au Tchouk-ball. Rencontre au château de la Bretèche pour une découverte du golf. Initiation danse country, danse afro contemporaine...

## LES MERCREDIS CULTURELS

La Culture

Un cycle de 10 séances est prévu sur une année avec des temps forts.

Un partenariat avec les structures culturelles de la commune (bibliothèque intercommunale, cinéma...)

Un partenariat avec l'espace jeune intercommunal

**Des sorties culturelles :** semaine à thème et spectacle théâtral avec la troupe d'acteurs Boucan d'enfer, projection cinématographique, biblio- passerelle ...



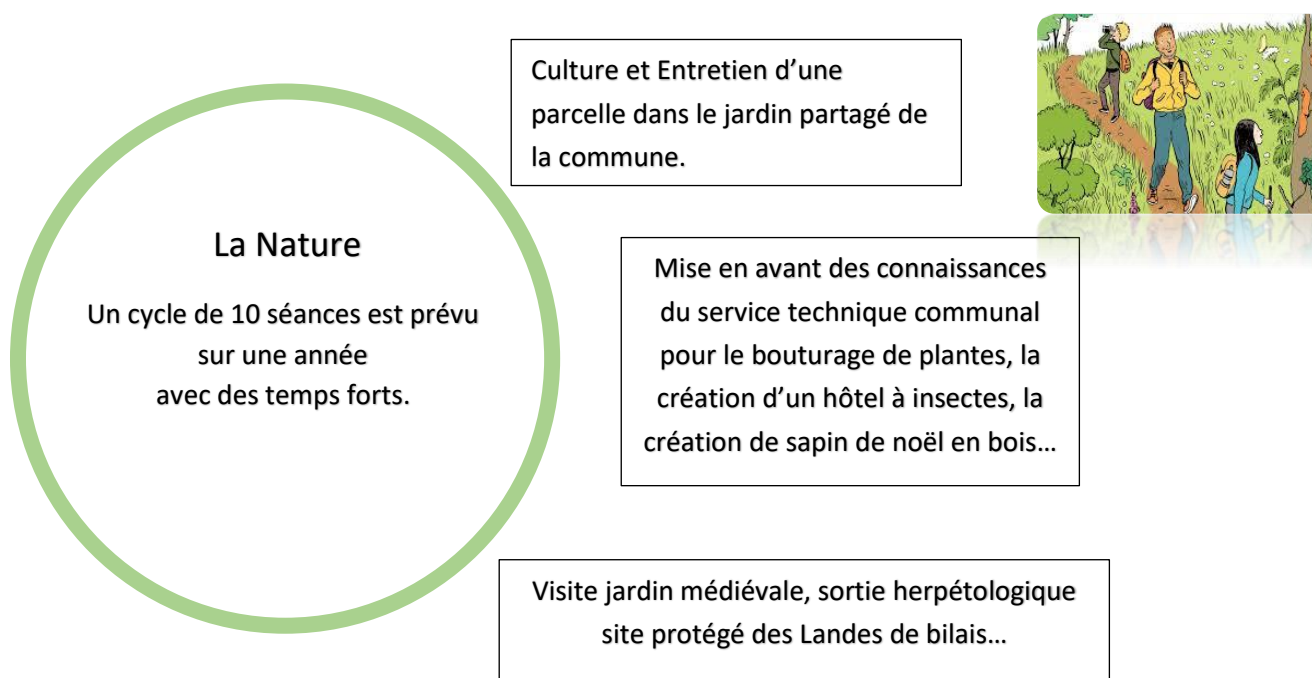
**Public concerné :** Enfants de 3 à 11 ans inscrits à l'accueil périscolaire du mercredi

**Objectifs :** Permettre aux enfants de développer leurs connaissances socio-culturelles

**Partenariat :** échanges entre la bibliothèque intercommunale, l'espace jeunes, l'association la Bobine, Ciné des Bois, la maison de retraite...

**Exemples de projets menés :** Passerelle avec l'espace jeunes pour les enfants de plus de 9 ans, visite d'un château médiéval à Blain, création d'un film en stop motion, journée théâtrale...

## LES MERCREDIS NATURES



**Public concerné :** Enfants de 3 à 11 ans inscrits à l'accueil périscolaire du mercredi

**Objectifs :** Permettre aux enfants de développer leur sensibilité écologique, être à l'écoute de leur environnement.

**Partenariat :** Le centre Leclerc de Pontchâteau parraine l'opération « Nettoyons la nature » tous les ans en fournissant des chasubles, gants et sacs.

**Exemples de projets menés :** sortie herpétologique, rando-écolo, visite d'un insectarium à Lyzio, land'art, sortie mycologique...



### 3. Modalités d'intervention du personnel

- **La coordinatrice**

La coordinatrice assure le suivi administratif du plan mercredi et la coordination pédagogique. Elle met en action les projets et les orientations définis par les élus en lien avec la directrice de l'accueil périscolaire et participe à la dynamique transversale des projets en assurant le pilotage du plan mercredi. Elle est aussi amenée à prendre contact avec des prestataires extérieurs et elle fixe les grands axes à suivre pour l'année.

- **La directrice de l'accueil périscolaire du mercredi**

La directrice de l'accueil périscolaire du mercredi met en action les projets et les orientations définies par la municipalité. Elle prend contact avec tous les organismes d'interventions et partenaires socio-culturels, sportifs et autres.

- **Les animateurs**

Ils interviennent pour encadrer des ateliers, ils proposent des activités complémentaires et participent à l'élaboration des séances d'activités ainsi qu'à l'élaboration des projets dans le cadre du plan mercredi.

Ils ont tous les diplômes requis pour l'encadrement (BAFA, BAFD, SB...)

- **Les intervenants extérieurs**

Pour les activités sportives, des associations sportives locales assurent des interventions spécialisées (district football, football club des 3 Rivières, Badminton Loisirs, basket club des 3 Rivières...)

Pour les activités culturelles et nature, des associations locales interviennent dans le cadre des cycles à thème (Outils en main, fédération de pêche 44...)

### 4. Les locaux

Les activités ont lieu en grande partie à l'intérieur de l'accueil périscolaire.

Dès que cela est possible, tout est mis en œuvre pour faire découvrir aux enfants la richesse de leur territoire en priorisant les espaces extérieurs.

Des sites municipaux extérieurs :

- Gymnase
- Terrain de foot, de tennis
- Locaux des associations,
- Local jeunesse,
- City stade
- Espace vert protégé « Les landes de Bilais »
- Modulaire scolaire
- Salle de motricité scolaire
- Théâtre de verdure en cours de réalisation

Des sorties dans des lieux sportifs et culturels en dehors du territoire sont programmées également :

- parc zoologique
- cinéma
- médiathèque
- salle de spectacle le « Carré d'Argent »
- salle de spectacle de St Gildas des Bois...

## 5. Les partenaires

Partenaires associatifs, culturels et sportifs participants au projet depuis la mise en place du Plan mercredi :

<b>Partenaires Sportifs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Football Club 3 Rivières</li> <li>- Badminton Loisirs Drefféac</li> <li>- Association Basket Club des 3 Rivières</li> <li>- District Football 44</li> <li>- Association sportive Evasion</li> <li>- Rando Drefféac</li> <li>- Centre équestre Thomazo</li> <li>- Roc Escalade Campbon</li> <li>- Golf de la Brètesche...</li> </ul>
<b>Partenaires culturels</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bibliothèque intercommunale</li> <li>- Médiathèque de Pontchâteau</li> <li>- Troupe de Théâtre « Boucan d'enfer »</li> <li>- Office de tourisme Entre Brière et canal</li> <li>- Office du tourisme du pays de Pontchâteau</li> <li>- Les jardins de Brocéliande</li> <li>- Le château de la Groulais...</li> </ul>
<b>Entreprises locales</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- E. Leclerc Pontchâteau</li> <li>- Alliance Florale</li> <li>- Apiculteur local</li> <li>- L'atelier d'ici</li> <li>- Jardins de la Perrière...</li> </ul>
<b>Autres</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ferme Ker Madeleine</li> <li>- La recyclerie</li> <li>- Association l'Outil en main</li> <li>- Commission environnement</li> <li>- Centre de loisirs de St Gildas des bois</li> <li>- Association « outil en main »</li> <li>- Relais des aidants Al'Fa Répit</li> <li>- Espace jeunes</li> <li>- Voyager 3 Astronomie</li> <li>- Association Mycologique Gildasienne</li> <li>- Cani'Sapiens</li> <li>- Western compagny</li> <li>- Sambadia...</li> </ul>

## 6) Evaluation du plan mercredi sur les trois dernières années et perspectives à venir

### + L'accueil de tous les publics (enfants et leurs familles)

Objectifs	Actions envisagées dans le précédent Plan Mercredi	Existant	Perspectives
<b>L'inclusion des enfants en situation de handicap</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Encadrement spécifique des enfants en situation de handicap</li> <li>- Formation du personnel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accueil d'un enfant en situation de handicap</li> <li>- Accompagnement ponctuel de l'association handisup</li> <li>- Mise en place d'un agent référent handicap</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Signature de la charte d'accueil des enfants en situation de handicap de la CAF</li> <li>- Signature de la convention de partenariat bipartite avec l'association Handisup</li> <li>- Formation du personnel</li> <li>- Mise en place d'un livret d'accueil</li> <li>- Création d'une malle pédagogique sur l'inclusion des enfants en situation de handicap</li> <li>- Acquisition de jeux et de matériel spécifiques</li> </ul>
<b>Développement de la mixité sociale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rencontres intergénérationnelles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rencontres avec le relais aidant Al'Fa Répît</li> <li>- Animations intergénérationnelles communes (rando, pétanque...)</li> <li>- Initiation aux métiers manuels par des retraités (association l'outil en mains)</li> <li>- Actions en faveur du Téléthon</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Visites et temps d'échanges avec les pensionnaires d'une maison de retraite</li> <li>- Pérenniser les actions en faveur du téléthon</li> <li>- Mise en place de l'action UNIday par l'UNICEF sur le thème de la non-discrimination</li> </ul>

<b>Mise en place d'une politique d'information des familles</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise à disposition d'informations sur le site de la commune</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation de temps de rencontres avec les familles</li> <li>- Envoi par mail, à chaque période, des menus cantine et des plannings d'activités</li> <li>- Mise en place d'une adresse mail spécifique pour faciliter les échanges avec les familles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Projet de mise en place d'un nouveau portail famille via une application sur smartphone</li> <li>- Projet de mise en place d'un logiciel de communication entre administrés et mairie</li> </ul>
---	---	--	---

 **La complémentarité et la cohérence éducatives des différents temps de l'enfant**

Objectifs	Actions envisagées dans le précédent Plan Mercredi	Existant	Perspectives
<b>Mise en cohérence du projet d'école et du projet pédagogique de l'accueil de loisirs</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Axe de travail commun pour l'école et l'accueil de loisirs</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elections d'un conseil municipal d'enfants</li> <li>- Actions et animations en lien avec le projet pédagogique annuel de l'école</li> <li>- Partenariat école et accueil périscolaire du mercredi pour la collecte de piles solidaires en faveur de l'ONG électricien sans frontières</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place des actions de partenariat (Batribox...)</li> <li>- Pérenniser les animations en lien avec le thème annuel de l'école</li> </ul>

<b>Collaboration équipe enseignante / équipe d'animation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Charte d'utilisation et d'occupation des locaux</li> <li>- Au moins 1 réunion d'informations avec le centre de loisirs et le directeur d'école</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un représentant élu participe au conseil d'école</li> <li>- Les enseignants sont en mesure d'identifier l'ensemble du personnel communal par service</li> <li>- L'utilisation de la salle de motricité de l'école est mutualisée avec l'accueil périscolaire du mercredi</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposer des actions de collecte commune (piles, ampoules...)</li> <li>- Maintenir les propositions d'activités et d'animations en lien avec le thème de l'école</li> </ul>
--	--	--	--

 **Mise en valeur de la richesse des territoires et le développement d'activités éducatives de qualité**

Objectifs	Actions envisagées dans le précédent Plan Mercredi	Existant	Perspectives
<b>Découverte du territoire, des institutions, de l'environnement naturel, du patrimoine historique et culturel</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place de sorties pour découvrir la commune, la richesse de son patrimoine et des institutions</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Visites des institutions (ex : la mairie, les centres de tri...)</li> <li>- Visites du patrimoine (ex : château de la Groulais, Les Landes de Bilais)</li> <li>- Visites culturelles (voyager3 astronomie, jardin médiéval...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Visite d'un centre de secours et d'incendie</li> <li>- Découverte de la rivière du Brivet</li> <li>- Découverte d'un observatoire d'oiseaux</li> </ul>
<b>Construction de partenariats avec</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place d'un cycle d'activité sur la thématique de la culture</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-partenariat avec la bibliothèque intercommunale</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pérenniser le partenariat avec la bibliothèque intercommunale</li> </ul>

<b>les établissements culturels</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Visite exposition photos</li> <li>- Cinéma</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ouverture sur le théâtre par le biais de la création d'un théâtre de verdure communal</li> </ul>
<b>Implication des habitants dans les projets pédagogiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Implication des associations de la commune</li> <li>- Mise en place d'expositions</li> <li>- Implication des familles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagnement des habitants dans l'opération « Nettoyons la nature »</li> <li>- Partenariat avec les bénévoles de la commission fleurissement</li> <li>- Implications de la population dans les opérations de collecte organisées par les enfants (jeux pour le téléthon, collecte de piles...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pérenniser les actions existantes</li> </ul>
<b>Mise en place des mercredis thématiques</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les mercredis SPORT, CULTURE et NATURE</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- En moyenne, 10 séances par thème/an sont mises en place à destination des enfants</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accentuer l'offre sportive en vue des JO 2024</li> </ul>

## 7) Les objectifs à venir et les moyens d'évaluation

### ✚ Objectif 1 : L'accueil de tous les publics

Objectif	Actions envisagées	Critères quantitatifs	Critères qualitatifs	Moyens d'évaluation	Acteurs de l'évaluation
<b>L'inclusion des enfants en situation de handicap</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Signature d'une convention bipartite entre l'association Handisup et la commune de Drefféac</li> <li>- Création d'une malle pédagogique</li> <li>- Formation du personnel</li> <li>- Signature de la charte d'accueil des enfants en situation de handicap de la CAF</li> <li>- Acquisition de matériel spécifique</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Au moins une journée de formation par an sera mise en place à destination de l'équipe d'animation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'accueil prendra en compte les besoins des enfants en situation de handicap</li> <li>- Le personnel mettra en œuvre les acquis de la formation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le comportement des enfants</li> <li>- Les remarques des familles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les parents</li> <li>- Les membres de l'équipe pédagogique de l'accueil périscolaire</li> <li>- Les enfants</li> </ul>

**Objectif 2 : La complémentarité et la cohérence éducatives des différents temps de l'enfant sur le thème de l'école**

Objectif	Actions envisagées	Critères quantitatifs	Critères qualitatifs	Moyens d'évaluation	Acteurs de l'évaluation
<b>Mise en cohérence du projet d'école et du projet pédagogique de l'accueil périscolaire du mercredi</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Axe de travail commun pour l'école et l'accueil périscolaire du mercredi</li> <li>- Pérenniser les projets de collectes communes (piles, ampoules et autres)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Avoir à minima 1 projet commun par an entre l'école et l'APS mercredi</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le projet sera mis en cohérence à travers des actions menées par l'accueil périscolaire</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'observation du comportement des enfants</li> <li>- Les remarques des familles lors du conseil d'école</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le directeur de l'école et le corps enseignant</li> <li>- L'élue en charge</li> <li>- Les animateurs</li> <li>- La coordinatrice</li> <li>- Les familles</li> </ul>

**Objectif 3 : Mise en valeur de la richesse des territoires et le développement d'activités éducatives de qualité**

Objectif	Actions envisagées	Critères quantitatifs	Critères qualitatifs	Moyens d'évaluation	Acteurs de l'évaluation
<b>Découverte des richesses du territoire (faune, Flore, patrimoine)</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place de sorties pour découvrir la commune et ses alentours, la richesse de son patrimoine, sa faune et sa flore</li> <li>- Privilégier les sorties en liaison douce (à vélo) pour se déplacer sur les sites de la commune</li> <li>- Suivre la vie d'un écosystème dans une mare (aux Landes de Bilais)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 1 sortie minimum par période</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les enfants pourront inviter leur famille à y retourner</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Remarques des enfants et des familles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les enfants</li> <li>- Les membres de l'équipe d'animation</li> </ul>



 **Objectif 4 : renforcer les activités physiques et sportives dans le contexte de l'organisation des jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024**

Objectifs	Actions envisagées	Critères quantitatifs	Critères qualitatifs	Moyens d'évaluation	Acteurs de l'évaluation
<b>Renforcer les activités physiques et sportives</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Proposer des sorties vélos pour se familiariser à son environnement</li> <li>- privilégier un temps pour l'activité sportive quotidienne (échauffements le matin...)</li> <li>- Proposer de nouveaux sports (escalade, accrobranche, escrime...)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 2 temps forts au minimum dans l'année (tournois ou initiation à un nouveau sport)</li> <li>-20 minutes de remise en forme le mercredi matin avant de débiter la journée</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les enfants pourront ainsi être plus autonome pour leurs déplacements sur la commune</li> <li>- Meilleures conditions physiques</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Remarques des enfants et des familles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les enfants</li> <li>- Les parents</li> </ul>

Par délibération du Conseil Municipal du vendredi 09 juin 2023.